

INFO PRESSE

Date : 03/04/2024

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Fire Festival : une clarification nécessaire

La Ville de Chambéry soutient la vie culturelle et festive locale dans sa diversité. Elle a également la responsabilité de s'assurer du bon déroulé et de la sécurité des manifestations et du respect des règles collectives comme des agents publics.

La Ville de Chambéry dénonce la désinformation dont l'annulation du Fire Festival fait l'objet, notamment sur les réseaux sociaux. En aucun cas la municipalité aurait décidé d'annuler le Fire Festival. La Ville de Chambéry regrette le choix des organisateurs de ne pas maintenir le Fire Festival en journée au parc de Buisson Rond comme elle leur a proposé, dans un format qui permette de préserver la salubrité des lieux, la tranquillité publique et la sécurité des participants.

UNE ÉDITION 2023 ORGANISÉE DANS DES CONDITIONS NON SATISFAISANTES



Le festival se tient dans le parc public municipal de Buisson Rond, avec d'importants moyens mis à disposition et à proximité de nombreuses habitations. L'édition 2023 du Fire Festival s'est tenue dans un climat dégradé, les organisateurs et le public n'ayant manifestement pas respecté et fait respecter l'ensemble des consignes élémentaires qui s'appliquent à chaque organisateur d'évènements. Ont été constatés :

- des nuisances sonores importantes en soirée ayant entraîné de nombreuses plaintes de la part d'habitants de Chambéry et de Barberaz (par courrier, téléphone et en mairie de quartier) ;
- une dégradation du site, le parc de Buisson Rond : non respect de la zone d'implantation (risques pour les arbres), abandon de déchets sur le parking, toilettes sauvages ;
- un retard dans la restitution du matériel gracieusement prêté par la Ville pour l'organisation du festival (scène, tables, barnums, etc.) ;
- une gestion difficile du public : divagation de chiens et refus des propriétaires de les attacher, individus ivres, consommation de stupéfiants, blocage des accès secours, déambulation de personnes dénudées ;
- une attitude inacceptable vis-à-vis des policiers municipaux dépêchés sur site suite aux plaintes des riverains : refus d'obtempérer pour baisser le niveau sonore de la musique, orateur invitant l'assistance à injurier les agents lors de l'intervention de la police municipale.

Ces incidents faisaient suite à ceux survenus les années précédentes, et notamment une absence de respect de la réglementation en matière d'aviation civile qui avait justifié une intervention de la préfecture en 2022.

.../...

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

04 79 60 23 05 - chambery.fr -   @VillededeChambery

LA VILLE DE CHAMBERY A PROPOSÉ LE MAINTIEN DU FESTIVAL EN 2024

La Ville accompagne chaque année plus de 1 000 évènements de toute nature. Elle engage des moyens considérables pour apporter un soutien financier mais aussi matériel aux organisateurs. Elle a structuré ses services, notamment culturels, pour renforcer les partenariats noués avec les grands événements et festivals. Chambéry peut se féliciter d'accueillir de nombreux et divers festivals de grande qualité, grâce à des équipes associatives - souvent bénévoles - très engagées. La Ville se réjouit de ce dynamisme et met tout en œuvre pour les aider et les accompagner. Ces évènements concourent au rayonnement culturel du territoire.

Le Fire Festival bénéficie d'un important soutien de la Ville de Chambéry (plus de 14 000 € d'aides en nature, notamment). Il accueille un large public, notamment familial.

Suite à l'édition 2023, émaillée d'incidents du Fire Festival, la Ville de Chambéry a travaillé aux modalités qui permettent aux organisateurs de maîtriser l'évènement et sa sécurisation, et a convié les organisateurs à une réunion de travail le 27 mars dernier.

Pour l'ensemble de ces raisons et au regard des débordements constatés en 2023, la Ville a demandé aux organisateurs de limiter la tenue de leur évènement à une programmation en journée et de se conformer aux dispositions élémentaires suivantes :

- engagements en matière de sécurité et gestion du public ;
- sensibilisation aux risques auditifs et mesure du volume sonore ;
- installation de toilettes et d'un barriérage renforcé du site pour mieux maîtriser les circulations du public ;
- affichage invitant le public au respect des réglementations.

Le Fire Festival fait bien évidemment l'objet du même traitement que l'ensemble des organisateurs d'évènements à Chambéry. Tous sont soumis aux mêmes règles - notamment de sécurité -, comme l'est la Ville elle-même lorsqu'elle organise un évènement. Il s'agit d'un préalable qui s'impose à tous.

La Ville regrette l'attitude des organisateurs du Fire Festival. Elle réitère sa proposition de maintenir le festival en journée. Elle ne transigera pas avec la salubrité du site, la tranquillité publique ni la sécurité du public, des familles et des agents municipaux.